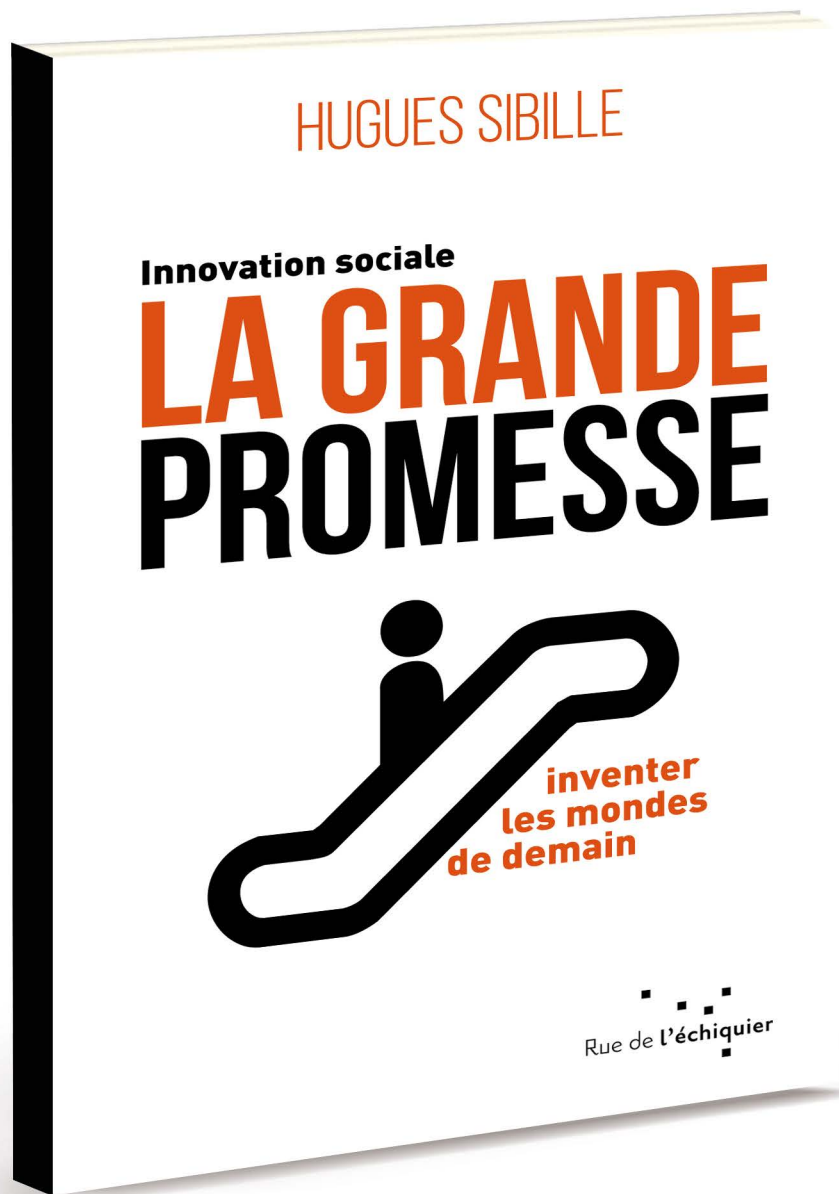


REVUE DE PRESSE



Hugues Sibille

La Grande Promesse

Inventer les mondes de demain

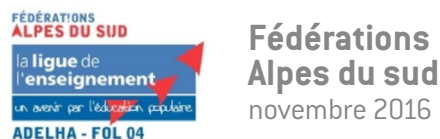
SOMMAIRE

■ PRESSE GÉNÉRALE

Cap Finistère	3
La Croix.....	5
RSE	7
Socialter	12
Alternatives Économiques	16

■ AUDIOVISUEL & WEB

L'Humanité.fr	15
---------------------	----



Dossier de la semaine

Manger local

La restauration collective constitue un débouché pour les productions agricoles de qualité. Conscient de l'importance de cet enjeu, Stéphane Le Foll a présenté, le 24 octobre à Toulouse, Localim, un nouvel outil à destination des acheteurs publics de la restauration collective en gestion directe pour accompagner le développement de l'approvisionnement local et de qualité.



Un outil pour aider les acheteurs publics

L'enjeu est de taille puisque la restauration collective représente, en France, plus de 73 000 structures publiques ou privées. L'État y investit plus de 500 millions d'euros chaque année. Au total, près de 3 milliards de repas sont servis chaque année, toutes formes de restauration collective confondues (scolaire, d'entreprise, institutions pour

personnes âgées, milieux hospitalier et carcéral).

Acheter autrement constitue un levier pour l'approvisionnement en produits locaux de qualité et respectueux de l'environnement. La restauration collective représente une réelle opportunité de garantir localement des débouchés et de reconquérir une part de la valeur ajoutée de ses produits. Le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et la direction des achats de l'État ont réalisé une boîte à outils pour accompagner les acheteurs publics dans leurs démarches.

« Près de 3 milliards de repas sont servis chaque année. »

Composée de fiches opérationnelles, méthodologiques et par filières, cette boîte à outils donne aux acheteurs publics les clés juridiques et techniques pour développer leurs achats en produits locaux et de qualité.

Cet outil a été élaboré conjointement par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et la Direction des achats de l'État (DAE) du ministère de l'Économie et des Finances en concertation avec la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes, les

interprofessions, les professionnels de restauration collective et des acheteurs de l'État et des collectivités territoriales. Il sera régulièrement actualisé et des compléments seront notamment apportés en ce qui concerne la gestion concédée.

Car il ne suffit pas de prôner les circuits courts et l'approvisionnement local pour que, de facto, les œufs, la viande ou le lait produits dans les fermes alentours soient servis dans la crèche ou la maison de retraite de la commune. Des normes administratives réglementaires et sanitaires doivent être respectées.



Stéphane Le Foll s'engage pour les circuits courts

Afin de faciliter l'utilisation de Localim par l'ensemble des acheteurs publics, un module de formation spécifique sera déployé en 2017.

En savoir plus : www.localim.fr

Comment favoriser les approvisionnements locaux ?



Connaître l'offre locale

S'approvisionner en dehors des circuits traditionnels d'approvisionnement de la restauration collective et se tourner vers des producteurs locaux va exiger des restaurants de reconnaître et de s'assurer de la qualité des produits proposés ou achetés (modes de production et de fabrication, signes de qualité, sécurité sanitaire...).



Organiser les marchés

Le code des marchés publics ne permet pas de sélectionner des produits sur le critère de provenance : toute préférence géographique, directe ou indirecte, constituerait un délit de favoritisme. Cependant, le code permet au pouvoir adjudicateur de rédiger et de communiquer sur ses marchés afin qu'un maximum d'entreprises puissent répondre, y compris des petites ou moyennes entreprises locales.



Des soutiens financiers

Les fonds européens LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) et FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) peuvent être mobilisés pour soutenir des projets d'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux.

Vie de la Fédération

Être Français au XXI^e siècle

Dans le sixième et dernier, « Cahier de la Présidentielle », le Parti Socialiste répond à la question « Qu'est-ce qu'être Français au XXI^e siècle ? ».

Cette question de l'identité se pose dans tous les pays démocratiques. Partout, la question « Qui suis-je ? » envahit le débat politique. Plusieurs phénomènes expliquent le surgissement de cette interrogation comme la montée de l'individualisme ou les effets de la mondialisation qui abolit les frontières pour les marchés alors que les nations restent le cadre des démocraties.

Mais la France est encore un peu plus concernée, car notre pays, depuis la Révolution française, est la nation de l'universel par excellence, insiste Alain Bergounioux.

« Cette question, qui se pose partout, sera au cœur de la campagne présidentielle. Le bloc droitier en a déjà fait un de ses chevaux de

bataille pour cliver, pour exclure, pour opposer », a prévenu Jean-Christophe Cambadélis.

Le Parti Socialiste s'engagera dans ce débat. À la France ethnique, elle opposera la France intégratrice de la laïcité. À la France du rejet, elle opposera la France du projet.

Être Français c'est adhérer aux valeurs de la République : Liberté,

Égalité, Fraternité. Cela signifie que tous les Français sont égaux, quelle que soit la manière dont ils ont acquis la nationalité. Aujourd'hui, 25% des Français ont au moins un grand-parent d'origine étrangère. Cette intégration doit être facilitée. L'identité française est évolutive, elle se définit à chaque génération et ne saurait en aucun cas être figée comme voudrait le faire croire le bloc droitier. « Mais il s'agit là d'une vieille tradition qui remonte à la contre-révolution », précise Alain Bergounioux

Enfin, ce sixième cahier pose la question de l'articulation qui doit s'établir entre identité française et identité européenne car, comme le disait François Mitterrand si « la France est notre patrie, l'Europe est notre avenir ».

Alors que les six premiers cahiers de la Présidentielle ont été publiés, le « Cahier des cahiers », synthèse des réflexions menées avec les sections et des personnalités qualifiées sous la direction de Guillaume Bachelay, sera prochainement présenté.

les cahiers de la présidentielle

Les socialistes ne craignent aucun débat

L'invité de la semaine

Innovation sociale : la grande promesse

Hugues Sibille

Dans « Innovation sociale, la grande promesse » (Rue de l'échiquier) Hugues Sibille, président du labo de l'ESS et de la fondation du crédit coopératif, plaide pour une meilleure prise en compte de l'innovation sociale qui nous permettra d'apporter de nouvelles réponses aux défis que nous devons relever.

Cap Finistère : Pourquoi est-il si difficile de définir l'innovation sociale ?

Hugues Sibille : L'innovation sociale, c'est une manière nouvelle de répondre à des besoins non, ou mal, satisfaits par le marché ou par la puissance publique. Elle évolue en fonction des demandes qui apparaissent. Des questions comme la mobilité, la précarité énergétique, le décrochage scolaire, l'accueil des migrants ne se posaient pas avec autant d'acuité il y a encore quelques années. Le débat sur la définition de l'innovation sociale s'est posé, lors de l'examen de la loi de juillet 2014. Mais il est rapidement apparu qu'il fallait, pour mettre en place des politiques

publiques, la définir. Ne serait-ce que pour permettre à la banque publique d'investissement de financer des projets qui relèvent de l'innovation sociale.

Cap Finistère : En quoi représente-t-elle une grande promesse ?

Hugues Sibille : Nous ne traversons pas une crise, nous vivons une transition. Nous sommes arrivés au bout d'un certain modèle social redistributif. Les 30 Glorieuses, durant lesquelles nous pouvions redistribuer les fruits de la croissance, sont derrière nous. Je vois dans l'innovation sociale une grande promesse dans le sens où je pense que les élus doivent se saisir des expériences, menées localement par des acteurs associatifs ou de l'économie sociale et solidaire (ESS), pour en faire de nouvelles politiques publiques. Les associations mettent au point l'innovation et la puissance publique transforme l'essai. Prenons un exemple : une fois que les Coopératives d'activité et d'emploi ont démontré la pertinence de leurs statuts

d'entrepreneurs salariés, il faut que la puissance publique les aide à changer d'échelle.

Cap Finistère : De quelle manière la puissance publique peut-elle favoriser l'innovation sociale ?

Hugues Sibille : Pour l'innovation technologique, tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il faut mettre en place des écosystèmes associant la recherche, les entreprises et les collectivités locales ou l'État. Il devrait en aller de même pour l'innovation sociale. Or, on constate qu'il existe très peu d'écosystèmes pour l'innovation sociale. Ensuite, l'État doit aider à structurer des filières comme l'habitat participatif, l'économie circulaire, la prévention et l'accompagnement du vieillissement, les circuits courts alimentaires, pour encourager les initiatives. L'État doit jouer un rôle de catalyseur. Enfin, il doit travailler autrement avec les citoyens et s'ouvrir beaucoup plus à la société civile.





Que sais-je? L'économie sociale et solidaire

De **Géraldine Lacroix**
et **Romain Slitine**.
Éd. PUF, 128 p., 9 €.

Le Mois de l'ESS, cette grande manifestation qui fait la promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS) chaque année en novembre, est propice à la sortie de livres sur le sujet. L'ouvrage publié par Géraldine Lacroix et Romain Slitine dans la collection « Que sais-je » est idéal pour découvrir ce modèle économique.

En six courts chapitres, ce livre permet d'en comprendre les racines (les fruitières du Jura de Franche-Comté au XIII^e siècle et les « sociétés de secours mutuel » au XIX^e), les grands principes (« *Un homme, une voix* ») ou les enjeux en termes de financement. Les auteurs insistent sur le défi du changement d'échelle : les initiatives de l'ESS doivent « *démontrer leur capacité à se développer (...)* pour passer du stade de « *laboratoire* » à celui de « *production en série* ». Ils relèvent aussi deux grands obstacles à franchir, qui sont à leurs yeux « *deux occasions à ne pas manquer* » : l'insertion dans une dynamique de développement économique local et la nécessité de prouver l'utilité sociale de l'ESS par des mesures d'impact.

Dans un autre genre, *La Grande Promesse* (1) permet de faire le tour de la notion d'innovation sociale, « *fillette de la nécessité* » qui consiste à « *opposer des solutions concrètes à la crise* ». Son auteur, Hugues Sibille, montre que dans tous les domaines (logement, accès aux nouvelles technologies, alimentation, retour à l'emploi...) émerge un foisonnement d'initiatives, poussées par des pionniers qu'il faut encourager. Pour cela, il invite, notamment à travers dix propositions concrètes, les décideurs économiques et politiques à reconnaître, valoriser et dupliquer ces expériences, qu'il qualifie d'« *utopies réalistes* ».

Séverin Husson

(1) Éd. Rue de l'échiquier, 152 p., 10 €.

Débat. La Chine est-elle une économie administrée

Un capitalisme sous contrôle strict de l'Etat

Jean-Joseph Boillot
Conseiller du club du Cepii (1)

Le système chinois peut se définir comme un capitalisme d'Etat. Ses principes ont été fixés dans les années 1980 par Deng Xiaoping, numéro un de la République populaire de 1978 à 1992.

D'une économie totalement centralisée et planifiée sous Mao Zedong, on passe à l'idée que pour rattraper les États-Unis, la Chine doit stimuler son économie en mettant en concurrence les entreprises d'Etat et en réinvestissant les profits pour cibler les débouchés extérieurs. L'exportation est le nerf de la guerre qui a fait de la Chine une puissance redoutable et redoutée.

Mais cette ouverture au marché s'est faite de manière asymétrique. Aujourd'hui encore, les entreprises étrangères se voient imposer des règles spécifiques et restent sous tutelle.

« Une logique schizophrénique »

Julien Marcilly
Chef économiste à la société d'assurance-crédit Coface

La Chine a fait beaucoup d'efforts pour libéraliser son économie. Mais face au ralentissement qu'affronte le pays, Pékin navigue à vue entre deux caps : se rapprocher de l'économie de marché et gérer les urgences. D'où l'impression d'une ligne schizophrénique.

Jusqu'à la crise de 2008, la logique suivie a été d'investir massivement dans quelques secteurs industriels pour exporter. Cela a permis à la Chine de connaître, deux décennies durant, un développement spectaculaire qui a aussi profité au monde via l'expansion du commerce international.

À partir de 2009, ce cercle vertueux devient une spirale infernale lorsque Pékin engage un vaste plan de relance pour éviter

Sur le plan international, les niveaux d'autorité central, les municipalités - viennent sur la vie économique.

Dans la vie quotidienne, l'impression d'être nomie de marché, fluidité apparente de fer comparable à sur le plan politique.

Ce système peut ne le crois pas. Les taux ne présentent uni pour obliger selon les règles du la Chine, qui prête comme une super peut renoncer au économie.

Recueilli par Antoine

(1) Centre d'études prospectives et d'informations internationales
Jean-Joseph Boillot est économiste à l'Institut de Chine de l'Université de Chindiafrrique, aux États-Unis.
Odile Jacob, 2014.

la récession. Ce plan suivront vont généraliser les capacités que la Chine vendant à prix cassés.

Dans une économie ces surcapacités se par des fermetures de licenciements. risques de déstabiliser les autorités jouent tableaux, s'attaquant des surcapacités totales d'éviter un atterrissement. Elles peuvent d'elles ce qui est le faire qu'elles constituent le système continue, sur ordre largement le créent prises.

C'est de là que peut faire. Car si les grands d'Etat sont sous le quid des banques se passerait-il si la l'une ou plusieurs entraînerait la panique?

Recueilli par Antoine

prises

17

L'objet. Poivres, sels, épices ou condiments... les jolies boîtes en fer-blanc de cette petite société d'Indre-et-Loire renferment de quoi ravir tous les palais.

Les mille et une saveurs de Terre exotique

Tours (Indre-et-Loire)
De notre correspondant

On reconnaît les produits de Terre exotique à leurs petites boîtes de fer-blanc et à leur élégante étiquette qui invite au voyage. « Poivre sauvage Voatsiperifery » de Madagascar, « Baie du Selim » du Togo, « Cardamome noire » du Népal, est-il inscrit en lettres rondes.

Lorsqu'il a créé sa société d'épices et de condiments, à Rochechouart (Indre-et-Loire) en 1998, Erwann de Kerros a choisi de s'entourer d'un designer pour créer ses flacons, qu'il veut « *atemporels* ». L'intérêt n'était pas uniquement marketing : « *L'ennemi numéro un pour la conservation, c'est la lumière. Cette boîte hermétique était parfaite pour bien conditionner nos produits* », explique ce Breton qui a lui-même passé plusieurs années à cultiver du poivre dans le Penja, au Cameroun.

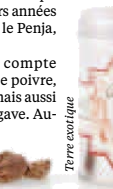
Sa malle aux trésors compte plus de 400 références de poivre, d'épices, de sel, d'huiles mais aussi de sirops d'érable ou d'agave. Autant de produits aux saveurs insoupçonnées en

Occident. Mais « *ce qui est rare pour nous n'est pas forcément précieux*, explique-t-il. À Sumatra, la baie des Batak (vendue 8,50 € la boîte de 20 grammes, NDLR) est le poivre de tous les jours pour la population locale. »

Erwann de Kerros se fournit auprès de petits producteurs, principalement en Asie et en Afrique, mais aussi en Amérique du Sud. Ceux qui utilisent l'habituel poivre noir de table seront surpris de découvrir le parfum chaud et musqué du poivre blanc du Penja, de humer les notes de pamplemousse des baies rouges des Batak ou les arômes de miel et de cacao amer

des poivres longs du Cambodge. Et le chef d'entreprise compte bien en faire profiter le plus grand nombre : Terre exotique, qui emploie une trentaine de salariés et réalise déjà 7 millions d'euros de chiffre d'affaires, ambitionne maintenant de poursuivre son développement à l'étranger.

Xavier Renard



Votre quotidien

LA CROIX

est habilitée pour toutes vos annonces légales pour les greffes du 75, 91, 92 et 94

Frais de dossier OFFERTS code promo **LC1116**

Renseignements de 9h00 à 18h30
Media Marketing : 01 41 38 86 15
lacroix@mediamarketing.fr

La Croix - mardi 25 octobre 2016

Portrait

21

Héritier à la fois du catholicisme social et de la génération 1968, Hugues Sibille reste habité par le désir de « changer le monde ».
Kathleen Reng pour La Croix



Acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire, Hugues Sibille prend doucement du recul avec ce secteur qu'il a défriché et contribué à faire connaître.

Hugues Sibille

Président de la Fondation Crédit coopératif et du Labo de l'ESS

Assis derrière sa table de travail, au dernier étage du siège du Crédit coopératif à Nanterre, Hugues Sibille s'arrête un instant pour réfléchir à voix haute. Regard fixe, lèvres légèrement pincées et front plissé, il passe en revue toutes ces années consacrées à faire émerger l'économie sociale et solidaire (ESS). Qu'a-t-il donc amassé dans ce périple de près de quarante ans ? Qu'a-t-il récolté pour lui-même, et obtenu pour cette « autre » économie qui fait passer les hommes avant le profit ?

« Je suis habité par des sentiments ambivalents, finit-il par confier. Fier de ce qui a été obtenu : l'ESS n'a cessé de créer des emplois, la moitié des étudiants de grandes écoles veulent y travailler et on a un ministre, qui plus est à Bercy... Mais aussi conscient que la bataille des idées n'est pas gagnée : la plupart des économistes et des hommes politiques continuent à nous regarder de haut, comme un modèle marginal. »

Lucide sur le chemin qui reste à parcourir, Hugues Sibille fait fi de ceux qui ont mené le combat au plus près. « Même les obstinés chercheurs d'or dont la légende nous chante la constance et les déboires ne peuvent égaler Hugues Sibille dans sa quête patiente et rigoureuse de l'innovation sociale », a dit de lui en 2012 Jacques Delors (1).

À la sortie de Sciences-Po, en 1975, il accomplit son service militaire dans les chasseurs alpins – et fait partie des comités d'appelés qui revendiquent la création d'un syndicat de soldats. Puis il engage sa vie professionnelle dans une direction qu'elle ne quittera plus : promouvoir, soutenir, financer les initiatives qui conjuguent autrement l'économique et le social, qui confère une dimension plus humaine à l'économie de marché.

Après dix ans au sein d'un cabinet conseil spécialisé dans le développement territorial (*lire ci-dessous*), il va successivement occuper quelques-uns des postes les plus influents du secteur. Au ministère de l'emploi et de la solidarité, alors dirigé par Martine Aubry (1997), il prépare la création des fameux emplois jeunes. « Une expérience ma-

gnifique, avec la possibilité de réaliser en grand ce en quoi je croyais », mais aussi une plongée « particulièrement rugueuse » au sein du monde des cabinets ministériels...

Délégué interministériel à l'économie sociale (1998-2001), il rédige une loi sur une nouvelle forme d'entreprise, la coopérative d'intérêt collectif, qui connaît un

vif succès. À la Caisse des dépôts (2001-2005), il soutient ou lance un grand nombre de programmes innovants, en particulier dans le domaine de la création d'emplois : les « fabriques à initiatives », chargées d'accompagner la création d'entreprises sociales ; les « coopératives d'activités et d'emplois », qui permettent de créer son entre-

L'obstiné chercheur d'innovations sociales

Son inspiration.

Sa rencontre avec Claude Neuschwander

« Brillant centralien, ancien secrétaire général de Publicis, Claude Neuschwander est une personnalité qui n'a beaucoup marqué. Il était animé de convictions proches des miennes, issu du catholicisme social et de la CFDT. Par Claude, j'ai connu Michel Rocard et des personnalités comme Edmond Maire, Bertrand Schwartz et Claude

Alphandéry. J'avais suivi avec beaucoup d'intérêt sa tentative de redresser l'hortoger Lip, à partir de 1974, avec l'appui des salariés. Je l'ai rejoint en 1978, dans le cabinet qu'il venait de créer, Ten Conseil. C'était une coopérative de matières grises, une boîte à outils de résistance au chômage, spécialisée dans la création locale d'activités et d'emplois. Dans cette PME, j'ai

acquis l'esprit entrepreneurial, le goût de l'économie sociale et des territoires. Mes compagnons de Sciences-Po, qui passaient l'ENA ou entraient dans de grands groupes, ne comprenaient pas ce que je faisais. Moi, aux côtés de "Neusch", je découvrais qu'on pouvait incarner le changement en agissant concrètement, en dehors des beaux discours. »

prise en bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée grâce au statut d'entrepreneur salarié ; les « dispositifs locaux d'accompagnement », qui soutiennent 7 000 associations par an... Pour piloter le tout au sein d'une agence de l'innovation sociale, l'Avise, devenue une référence aujourd'hui.

Au Crédit coopératif, dont il a occupé la vice-présidence à partir de 2005, il s'est employé à développer une finance à visage humain, tournée vers les citoyens et contrôlée par eux. Véritable « mécanicien du social », il a toujours donné autant d'importance au « comment faire » qu'au « quoi faire ».

Pour expliquer cette envie de « changer le monde », Hugues Sibille met en avant « un double héritage » : celui de la génération 1968, d'abord, à laquelle il s'identifie. « Je suis né en 1951, confie ce père de trois enfants, et je reste habité par le désir de rendre la société plus humaine, sans pour autant faire le grand soir » ; l'héritage familial ensuite, reçu de cette lignée de soyeux lyonnais, pratiquants et engagés dans le christianisme social. « Mon grand-oncle Joseph Vialatoux était l'une des figures des catholiques sociaux lyonnais, à l'origine, avec d'autres, de la création des Semaines sociales de France », souligne-t-il.

Cette double identité, Hugues Sibille l'assume pleinement aujourd'hui – et se dit « très reconnaissant » envers des personnalités comme Michel Rocard pour leur capacité à réconcilier la gauche et une partie des jeunes catholiques.

Après avoir mis son parcours de chrétien entre parenthèses, il a été « ramené sur ce chemin d'espérance » par son épouse, issue d'une famille non confessionnelle, qui a été baptisée à l'âge adulte. C'est avec elle qu'il devrait prendre la route de Saint-Jacques dans les mois à venir. Histoire de souffler et de retourner sereinement sur le chemin parcouru.

Séverin Husson

(1) La Voie de l'innovation sociale, préface de Jacques Delors, Ed. Rue de l'échiquier, 125 p., 12 €.

Le Club des Entreprises Responsables

RSE 2016

La News RSE

Numéro #6. Décembre 2016



La RSE, au cœur de la performance économique, sociale, environnementale

Dans une société qui innove en permanence, qui règlemente à l'échelle mondiale pour répondre aux exigences du marché, à l'urgence climatique et aux inégalités des sociétés, on n'attend plus des entreprises qu'elles soient uniquement rentables ou au top des places boursières. On attend désormais de l'entreprise et de toute organisation privée ou publique qu'elle soit adaptée à la société, respectueuse des salariés et de l'environnement, plus éthique, plus sociale. On attend désormais de l'entreprise qu'elle ait une vision de long terme, qu'elle communique avec transparence sur sa stratégie et ses chiffres, que les dirigeants portent des valeurs, qu'ils s'engagent au nom de l'entreprise.

Entre les attentes des salariés qui veulent du sens à leur travail et les demandes des consommateurs qui exigent du sens et de l'éthique dans leur consommation, face aux enjeux économiques, la RSE est en train de s'imposer chez les dirigeants. Pas de performance sans bonne gouvernance, sans responsabilité affichée, sans engagement.

Dans les entreprises performantes, on constate que la RSE tient une place stratégique essentielle qui se décline selon le tryptique performance économique, sociale et environnementale. Créatrice de valeur et de bonne gouvernance, la RSE permet d'amplifier la prise en compte des grands enjeux socio-économiques et environnementaux tout en projetant l'entreprise vers de nouveaux business model.

Les Etats Unis qui ont souvent une décennie d'avance sur le plan économique ont compris l'atout performance de la RSE. Dès 2010, la Californie a adopté une loi obligeant les entreprises à plus de transparence, et cette année Harvard Business Review intègre la RSE dans ses critères de performance pour définir qui sont les meilleurs dirigeants. En cette année électorale, et si nous l'appliquons à tous les décideurs appelés à exercer des responsabilités ?



Jean-Louis Borloo a accepté de parrainer la dynamique des Trophées Défis RSE en présidant le Jury des Défis RSE Maroc

Dans un monde où tout est proche, où le mot frontière n'a plus de sens, La Responsabilité Sociale et environnementale de l'Entreprise (RSE) est un principe de solidarité fondamentale. C'est une prise de conscience globale du rôle que les entreprises ont à jouer dans ce défi du 21ème siècle qu'est l'électrification de tout le continent africain. Il ne s'agit pas de la bonté ou de la charité. C'est la responsabilité de l'entreprise dans une société ouverte, interdépendante, interconnectée. Il n'y a pas entreprise d'un côté, et développement durable de l'autre. Nous sommes tous dans ce même bateau, et nous tenons tous pour une infime part, le gouvernail. Les entreprises ont bien compris que derrière cette prise de conscience se cache la compétitivité, la productivité et la croissance de demain. En utilisant tous les outils de la RSE : les investissements socialement responsables (ISR), les bonnes pratiques, la réduction de l'impact environnemental. C'est pour cela que L'Electrification de l'Afrique ne pourra se faire sans l'entreprenariat à toutes les échelles.

La croissance démultipliée d'une Afrique électrifiée offrira un relais de croissance à tous, les entreprises sont en première ligne. Il ne s'agit pas que d'économie, mais avant tout de développement humain, de stabilité, et de paix.

Jean Louis Borloo,
Ancien Ministre d'Etat, Président de la Fondation Energies pour l'Afrique

Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Présidente de la COP21

« J'ai décidé de parrainer la quatrième édition des Trophées Défis RSE pour affirmer mon soutien aux initiatives des collectivités publiques, du secteur privé et de la société civile qui s'engagent pour la protection de la planète, de la chaîne du vivant, et donc de l'humanité. »



Avec l'adoption en août 2015 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, je me suis engagée fortement, avec le ministère dont j'ai la charge, dans la promotion de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), en particulier dans le champ de la protection de l'environnement et de la lutte contre le dérèglement climatique. La présidence de la COP 21 par la France m'a donné l'occasion de faire partager cette expérience et ces propositions aux entreprises, aux citoyens et aux gouvernements du monde entier, par la promotion de ce qui a été mis en place dans notre pays. L'Accord de Paris, conclu en décembre 2015 et qui entrera en vigueur dès le 4 novembre 2016, dans un délai exceptionnellement court pour un

traité international, viendra couronner ces avancées.

Grâce à la loi de transition énergétique :

- Le reporting climatique est généralisé dans les grandes entreprises et chez les investisseurs publics ;
- L'économie circulaire se déploie dans l'entreprise et dans les territoires ;
- L'association des citoyens aux projets d'énergie renouvelable est favorisée ;
- Les filières économiques de la croissance verte sont soutenues sur la durée ;
- Le recours aux énergies fossiles est dissuadé par l'instauration d'une tarification carbone ;

... Suite en page 2



Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Présidente de la COP21 ... suite page 1

La politique énergétique est désormais partagée entre les élus, les citoyens, les entreprises, et l'Etat et chacun a le pouvoir d'agir pour apporter sa pierre à l'édifice du modèle énergétique français.

La loi de reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages inscrit le bio-mimétisme et les activités issues de la valorisation durable des ressources offertes par la terre et la mer comme les assises complémentaires de cette nouvelle croissance verte et bleue.

En rassemblant les acteurs des secteurs privé et public et de la société civile, la RSE contribue à la création d'un projet de société durable. En France, les impacts positifs de la RSE s'expriment en termes de compétitivité accrue grâce à l'innovation environnementale, sociale et sociétale que peuvent engendrer les initiatives des acteurs économiques lorsqu'elles protègent les ressources naturelles, la biodiversité et l'environnement, et contribuent à la démocratie participative.

La RSE, atout pour la compétitivité des entreprises françaises innovantes sur le territoire, peut le devenir aussi à l'export en tant que standard incontournable sur les marchés internationaux.

J'ai décidé de parrainer la quatrième édition des Trophées Défis RSE pour affirmer mon soutien aux initiatives des collectivités publiques, du secteur privé et de la société civile qui s'engagent pour la protection de la planète, de la chaîne du vivant, et donc de l'humanité.

Ces Trophées Défis RSE sont une occasion privilégiée de mettre en lumière les meilleures pratiques mises en place de manière concrète sur le territoire français et de contribuer à ce qu'elles inspirent d'autres entreprises, dans différents secteurs d'activités.



De par la diversité des sélectionnés dans chaque catégorie, les Trophées Défis RSE illustrent ainsi l'ancrage de la RSE dans les entreprises, dans les organisations, grandes comme petites, et sa diversité.

Je retiens en particulier le **Trophée Défis RSE pour l'environnement**, mais aussi ceux de la finance responsable, de l'initiative citoyenne, de l'implication territoriale, de la collectivité responsable – pour élargir la question de la responsabilité sociétale à la sphère publique. Ces trophées rencontrent deux démarches que j'ai portées de longues dates comme essentielles au développement durable : la promotion du dialogue environnemental et de la participation du public, et la mobilisation des territoires, avec le programme « 500 territoires à énergie positive pour la croissance verte ».

Crédit photos : MEEM-DICOM - A. Bouissou



ESS, facteur d'Innovation sociale et économique pour inventer de nouveaux modèles, une société plus équitable, plus durable.

Interview d'Hugues Sibille*, Président de la Fondation Crédit Coopératif

Bien avant la loi ESS de 2014, on constate depuis 20 ans l'émergence d'activités économiques avec un caractère innovant sur le plan social et économique et répondant à des besoins sociaux. Comment mesurer la valeur créée par l'ESS et l'impact social sur les bénéficiaires ?

Le périmètre de l'ESS d'aujourd'hui, fixé par la Loi du 31 juillet 2014, résulte de l'agrégation de trois strates : l'économie sociale définie par les statuts de sociétés de personnes (associations, coopératives, mutuelles), l'économie solidaire définie par ses finalités de solidarité, l'entrepreneuriat social défini comme un entrepreneuriat privé d'intérêt collectif, pouvant utiliser divers types de statuts en respectant les principes de l'ESS. Cette « économie autrement » constitue une assez large biodiversité entrepreneuriale. Dans les dernières années des progrès ont été accomplis pour mesurer son poids économique. Les chambres régionales de l'ESS publient chaque année, à partir de l'observatoire qu'elles ont créé, un Panorama de l'ESS en France. L'INSEE de son côté fait un gros travail d'enquête statistique pour le secteur associatif. Nous disposons donc de données fiables en matière d'emplois, de chiffre d'affaires, de répartition

géographique, etc. sur le secteur. Par ailleurs la loi de 2014 a prévu de mettre en place, par région, une liste des entreprises de l'ESS, ce qui est en train de se faire. Au delà de cette approche de recensement, le secteur dispose d'outils de mesures d'impact qui varient selon les secteurs. Le secteur coopératif dispose depuis longtemps de la procédure dite de Révision Coopérative qui est une reddition de comptes sur la spécificité coopérative. La loi de 2014, (toujours elle !) a également prévu de réaliser un guide d'amélioration des bonnes pratiques de l'ESS. Ce guide a été réalisé et adopté par le Conseil supérieur de l'ESS en Juin 2016. Il commence à être expérimenté et constituera un véritable bilan sociétal des entreprises de ce secteur au regard de leurs spécificités.

Quel lien peut-on faire entre l'ESS et la RSE et comment professionnaliser davantage la RSE dans ce secteur qui répond à des enjeux sociaux et environnementaux importants pour les bénéficiaires et les citoyens plus généralement ?

La RSE désigne la responsabilité d'une organisation vis à vis des effets qu'elle produit sur la société et sur l'environnement. Les valeurs ESS sont

souvent en phase ou précurseurs de la RSE : la valeur du temps long, le dialogue avec les parties prenantes que sont les sociétaires, le partage de la valeur, etc.

Pendant un temps les entreprises ESS ont considéré que la RSE était faite pour les autres et qu'elles-mêmes en faisaient comme Monsieur Jourdain puisque cela était dans leur ADN. Aujourd'hui l'ESS a pris conscience qu'il fallait organiser et manager leur responsabilité sociétale, au-delà de ce qu'apporte la spécificité de leurs valeurs et de leurs statuts. Il faut adjoindre aux statuts une reddition de compte des pratiques réelles. Un recueil de pratiques RSE au sein des entreprises ESS a été publié avec l'Orse et la notion de RSE a été étendue à celle de RSO, responsabilité sociétale des Organisations, en particulier pour les associations qui ne s'identifient pas comme entreprises.

Hugues Sibille est auteur de LA GRANDE PROMESSE - inventer les mondes de demain aux Editions Rue de l'Echiquier (parution Novembre 2016)



Le Club
des Entreprises
Responsables
RSE 2016



De la RSE au tourisme écologique

Center Parcs (Groupe Pierre & Vacances – Center Parcs) est connu du grand public pour ses parcs d'activités de loisirs proche de la nature. Son approche innovante de tourisme « dit de proximité » ancré dans un environnement naturel s'appuie de plus en plus sur la préoccupation de répondre aux aspirations des clients du parc mais aussi des partenaires et actionnaires.

Ses préoccupations à la fois écologiques et commerciales ont conduit le groupe à repenser sa politique RSE, à réduire son impact environnemental, à prendre en compte ses parties prenantes. Une démarche qui a été mise en œuvre pour son dernier domaine, Le Bois aux Daims, ouvert en juillet 2015 dans la Vienne, un projet de co-construction durable avec toutes ses parties prenantes et une opportunité pour Center Parcs de se positionner comme acteur du tourisme écologique et entreprise responsable.

Depuis plus de 15 ans, Center Parcs travaille sur un programme, le Naturall Plan, décliné en 4 objectifs environnementaux : protéger et enrichir le capital naturel des sites ; garantir une performance environnementale en réduisant de 20% la consommation énergétique d'ici 2020 ; atténuer l'impact sur les ressources naturelles en réduisant la consommation d'eau de 20% d'ici 2020 ; lutter contre la pollution et améliorer la gestion des déchets en atteignant 50% de déchets triés d'ici 2020. D'autres objectifs figurent dans ce programme comme répondre aux exigences de conformité, être un employeur responsable, contribuer au développement économique et social, et donc à l'emploi local, et enfin offrir aux touristes une expérience d'immersion totale avec la nature.

Le domaine du Bois aux Daims est le reflet de ce plan ayant atteint aujourd'hui son niveau de maturité. Le parc a travaillé avec de nombreux experts scientifiques, permettant de faire un diagnostic précis de la biodiversité du domaine, d'identifier les espèces protégées et de dresser un plan d'enrichissement du capital naturel. Trois espèces protégées ont été intégrées, tout le parc forestier a été reconstruit (4500 arbres replantés, création de mares, niches et clairières) et des mesures de gestion écologique ont été mises en place de manière à planifier l'évolution de la biodiversité jusqu'en 2035 (suivi scientifique, diversification du peuplement d'arbre, pratique de la fauche précoce ou tardive, non-utilisation de traitement phytosanitaire...). Une diversification qui se retrouve également à l'intérieur des infrastructures du parc avec 120 espèces de plantes tropicales qui prospèrent à l'intérieur du dôme et de l'Aqua Mundo.

En phase de chantier, Center Parcs a collaboré avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie afin de proposer aux indépendants et aux PME locales de se regrouper et de construire le site conjointement, permettant ainsi le développement économique du territoire.

Des objectifs de recrutement chiffrés ont été établis. Une contrainte parfois nécessaire pour mener à bien sa volonté de responsabilité sociale. La collaboration mise en place avec le pôle emploi de la région a alors permis à 71% des postes d'être pourvus par des chômeurs. 90% des employés habitent la région et 85% des salariés ont été embauchés en CDI.

L'essor du tourisme écologique et l'exemple du Bois aux Daims prouvent que la RSE est un atout de développement et non un frein. Center Parcs l'a bien compris et se positionne de plus en plus sur cette demande grâce à une expérience d'immersion totale et inédite avec les animaux. Une diversité d'espèces animales se balade librement, parmi lesquelles une centaine de daims à observer au gré de la journée. Le Bois aux Daims fait participer activement les vacanciers dans leurs activités de recyclage. Le parc est alors parsemé de jeux et de brochures explicatives pour inciter les clients à trier et à recycler leurs déchets. Une véritable action de sensibilisation des clients, dans l'espoir de leur transmettre une envie de préserver la faune européenne.

La haute performance environnementale du Domaine (énergie, eau, déchets et carbone) affiche un premier bilan déjà concluant. Dès les premiers mois d'exercice, la consommation énergétique du domaine était inférieure à la moyenne des Center Parcs français, prouvant l'efficacité de la démarche.

Face à cette évolution du tourisme écologique, le Bois aux Daims illustre à la fois l'aboutissement d'une politique RSE co-construite avec toutes les parties prenantes, et la prise de conscience du public face à l'urgence environnementale, un public de plus en plus exigeant, désireux de réduire son empreinte écologique même en vacances, conscient que l'homme et la nature sont totalement interdépendants. ■

Barclays fait la différence



« Notre politique citoyenne a un impact sur le sentiment d'appartenance de nos collaborateurs et managers. Chaque session mensuelle d'actions solidaires donne lieu à une enquête que nous réalisons avec Unis Cité à l'issue de ce mois d'actions et qui démontre une réelle satisfaction de nos collaborateurs, notamment vis-à-vis de la capacité de l'entreprise à leur proposer de vivre ces expériences. Ce sont chaque fois des moments intenses, de découverte de soi et de l'autre, et qu'une entreprise permette cela contribue très certainement au sentiment d'appartenance »

Valérie Sauteret,
Directrice de la Communication

Dans un monde en mutation permanente, générant de l'incertitude face à l'avenir, y compris dans leur vie professionnelle, les jeunes n'ont jamais été autant en quête de sens et d'aide pour comprendre et entrer dans ce monde.

La Banque Barclays, ayant fait du public jeune le bénéficiaire principal de sa politique sociale, se lance dès 2012 dans un vaste « Plan Citoyenneté » avec pour objectif de soutenir 5 millions de jeunes en devenant dans le monde entier.

Si l'on peut s'étonner d'un tel engagement de la part d'une banque internationale, Barclays Bank en France fait la différence en se dotant de moyens importants pour réaliser ses programmes ancrés dans la solidarité et l'implication citoyenne. De manière à remplir leurs objectifs, la banque a investi entre 2012 et 2014 près de 200 millions de livres sterling et s'associe avec des ONG et associations à travers le monde afin d'avoir un maximum d'impact.

Plus concrètement, Barclays a choisi de se concentrer sur 4 piliers principaux : aider les jeunes à acquérir une meilleure connaissance financière, développer une fibre entrepreneuriale, faciliter leur insertion professionnelle et favoriser leur insertion sociale. 4 piliers afin d'accompagner les jeunes dans leur entrée dans la vie professionnelle et leur ouvrir de nouveaux horizons.

... suite page 4



Barclays fait la différence suite page 3

Le programme Make a Difference permet à une centaine de collaborateurs de Barclays d'accompagner des jeunes en service civique et de s'engager dans un programme d'action citoyenne, sous forme de bénévolat. Mais ne s'investit pas dans le bénévolat qui veut. Il s'agit de réussir la mission des salariés auprès des bénéficiaires, en ne laissant personne sur la touche. Cette réussite n'est possible qu'avec le travail étroit entre la banque et les associations.

Le programme d'insertion sociale est destiné aux jeunes issus de milieux défavorisés. En accord avec les actions de Barclays Bank, les différents programmes aident les jeunes à développer des

compétences très concrètes telles que le programme Money Skills, permettant d'apprendre à gérer un budget et un compte, mais également leur enseignant des compétences très pointues sur les aspects financiers et économiques (atelier mini-entreprise).

Autre programme propre à Barclays, les Innovation Camp, qui tentent également de développer la fibre entrepreneuriale chez les jeunes en devenir, afin qu'ils prennent conscience qu'ils sont aussi acteurs de la société dans laquelle ils évolueront.

Toujours dans ce même état d'esprit engagé et innovant, Barclays a d'ailleurs la volonté d'aller au bout de ces engagements et a fondé des projets

bien pensés, ne donnant pas simplement aux jeunes la fibre entrepreneuriale mais leur donnant également l'opportunité de créer leur structure avec le projet PIE dédié à la création d'entreprise, proposant ainsi aux projets porteurs un financement avec un prêt à taux 0. Cet engagement citoyen d'une banque, acteur de la finance souvent décriée, qui consiste à travailler pour des publics qui ne sont pas directement des clients, à les tirer vers le haut, en les aidant à acquérir de nouvelles compétences, en les accompagnant vers une insertion dans l'emploi à travers les MasterClass relève d'une véritable démarche citoyenne d'une entreprise vis-à-vis de la société. ■

En 2017, relevez le défi de la RSE, candidatez pour devenir lauréat de la 5^{ème} édition des Trophées Defis RSE

Dossier de candidature disponible en février 2017
Date limite d'inscription le 20 mai 2017



Vous représentez une entreprise privée ou publique (grand groupe, TPE, ETI, PME), un acteur de l'économie sociale ou solidaire (ESS), une collectivité, un établissement public, un investisseur institutionnel, une société de gestion financière, une fondation, une association ou une ONG.

- Faites connaître les bonnes pratiques et l'engagement citoyen de votre entreprise/organisation/collectivité.
- Valorisez vos actions responsables pour la planète, l'environnement et l'humain, pour la société, pour l'innovation économique et sociale.
- Distinguez-vous de vos concurrents en donnant du sens à votre entreprise.
- Valorisez vos équipes, elles le méritent !

Catégories des Trophées

Le jury décerne 9 trophées à des entreprises ou organisations qui ont relevé un défi dans un des enjeux de la RSE :

LE TROPHÉE DÉFIS RSE POUR L'ENVIRONNEMENT

Certification, normes HQE, recyclage, économie d'énergie, biodiversité, reforestation, maîtrise des risques, covoiturage.

LE TROPHÉE DÉFIS RSE POUR LES RESSOURCES HUMAINES

Politique sociale vis-à-vis des salariés, politique diversité, égalité professionnelle, handicap, qualité de vie au travail.

LE TROPHÉE DÉFIS RSE POUR L'IMPLICATION TERRITORIALE

Dialogue avec les parties prenantes du territoire, partenariat avec les acteurs locaux, les collectivités.

LE TROPHÉE DÉFIS RSE POUR L'INITIATIVE CITOYENNE / ESS

Soutien à des grandes causes d'intérêt général, démarche citoyenne, actions de solidarité, partenariat avec des associations, engagement pour la cité.

LE TROPHÉE DÉFIS RSE POUR LA FINANCE RESPONSABLE

Gestion financière responsable, prise en compte des risques ESG.

LE TROPHÉE DÉFIS RSE DE LA TPE / PME RESPONSABLE

LE TROPHÉE DÉFIS RSE SANTÉ-CLIMAT AVEC HARMONIE MUTUELLE

LE TROPHÉE DÉFIS RSE DE LA COLLECTIVITÉ RESPONSABLE

Ville, Conseil régional, Conseil général, Communautés de communes, Agglomération, Administration, Ministère, Établissement public.

LE TROPHÉE COUP DE CŒUR POUR UNE FONDATION

Pour une fondation, fond de dotation, association à but non lucratif et d'intérêt général, association, ONG.

Pour toute information et pour candidater aux Trophées Défis RSE 2017, rendez-vous sur :

www.defis-rse.fr/candidatureFrance2017

Email : secretariat@newsrse.com



Barclays fait la différence suite page 3

Le programme Make a Difference permet à une centaine de collaborateurs de Barclays d'accompagner des jeunes en service civique et de s'engager dans un programme d'action citoyenne, sous forme de bénévolat. Mais ne s'investit pas dans le bénévolat qui veut. Il s'agit de réussir la mission des salariés auprès des bénéficiaires, en ne laissant personne sur la touche. Cette réussite n'est possible qu'avec le travail étroit entre la banque et les associations.

Le programme d'insertion sociale est destiné aux jeunes issus de milieux défavorisés. En accord avec les actions de Barclays Bank, les différents programmes aident les jeunes à développer des

compétences très concrètes telles que le programme Money Skills, permettant d'apprendre à gérer un budget et un compte, mais également leur enseignant des compétences très pointues sur les aspects financiers et économiques (atelier mini-entreprise).

Autre programme propre à Barclays, les Innovation Camp, qui tentent également de développer la fibre entrepreneuriale chez les jeunes en devenir, afin qu'ils prennent conscience qu'ils sont aussi acteurs de la société dans laquelle ils évolueront.

Toujours dans ce même état d'esprit engagé et innovant, Barclays a d'ailleurs la volonté d'aller au bout de ces engagements et a fondé des projets

bien pensés, ne donnant pas simplement aux jeunes la fibre entrepreneuriale mais leur donnant également l'opportunité de créer leur structure avec le projet PIE dédié à la création d'entreprise, proposant ainsi aux projets porteurs un financement avec un prêt à taux 0. Cet engagement citoyen d'une banque, acteur de la finance souvent décriée, qui consiste à travailler pour des publics qui ne sont pas directement des clients, à les tirer vers le haut, en les aidant à acquérir de nouvelles compétences, en les accompagnant vers une insertion dans l'emploi à travers les MasterClass relève d'une véritable démarche citoyenne d'une entreprise vis-à-vis de la société. ■

En 2017, relevez le défi de la RSE, candidatez pour devenir lauréat de la 5^{ème} édition des Trophées Defis RSE

Dossier de candidature disponible en février 2017
Date limite d'inscription le 20 mai 2017



Vous représentez une entreprise privée ou publique (grand groupe, TPE, ETI, PME), un acteur de l'économie sociale ou solidaire (ESS), une collectivité, un établissement public, un investisseur institutionnel, une société de gestion financière, une fondation, une association ou une ONG.

- Faites connaître les bonnes pratiques et l'engagement citoyen de votre entreprise/organisation/collectivité.
- Valorisez vos actions responsables pour la planète, l'environnement et l'humain, pour la société, pour l'innovation économique et sociale.
- Distinguez-vous de vos concurrents en donnant du sens à votre entreprise.
- Valorisez vos équipes, elles le méritent !

Catégories des Trophées

Le jury décerne 9 trophées à des entreprises ou organisations qui ont relevé un défi dans un des enjeux de la RSE :

LE TROPHÉE DÉFIS RSE POUR L'ENVIRONNEMENT

Certification, normes HQE, recyclage, économie d'énergie, biodiversité, reforestation, maîtrise des risques, covoiturage.

LE TROPHÉE DÉFIS RSE POUR LES RESSOURCES HUMAINES

Politique sociale vis-à-vis des salariés, politique diversité, égalité professionnelle, handicap, qualité de vie au travail.

LE TROPHÉE DÉFIS RSE POUR L'IMPLICATION TERRITORIALE

Dialogue avec les parties prenantes du territoire, partenariat avec les acteurs locaux, les collectivités.

LE TROPHÉE DÉFIS RSE POUR L'INITIATIVE CITOYENNE / ESS

Soutien à des grandes causes d'intérêt général, démarche citoyenne, actions de solidarité, partenariat avec des associations, engagement pour la cité.

LE TROPHÉE DÉFIS RSE POUR LA FINANCE RESPONSABLE

Gestion financière responsable, prise en compte des risques ESG.

LE TROPHÉE DÉFIS RSE DE LA TPE / PME RESPONSABLE

LE TROPHÉE DÉFIS RSE SANTÉ-CLIMAT AVEC HARMONIE MUTUELLE

LE TROPHÉE DÉFIS RSE DE LA COLLECTIVITÉ RESPONSABLE

Ville, Conseil régional, Conseil général, Communautés de communes, Agglomération, Administration, Ministère, Établissement public.

LE TROPHÉE COUP DE CŒUR POUR UNE FONDATION

Pour une fondation, fond de dotation, association à but non lucratif et d'intérêt général, association, ONG.

Pour toute information et pour candidater aux Trophées Defis RSE 2017, rendez-vous sur :

www.defis-rse.fr/candidatureFrance2017

Email : secretariat@newsrse.com

VISION D'AVENIR

HUGUES SIBILLE : L'INNOVATION SOCIALE
DEVRAIT ÊTRE AU CŒUR DU DÉBAT POLITIQUE

Action discrète

Hugues Sibille, figure majeure du développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) en France, signe un nouvel ouvrage consacré à l'innovation sociale. Résolument optimiste, *La Grande Promesse* * n'en oublie pas pour autant le recul critique et offre une entrée dans l'univers de l'ESS à la fois accessible et très documentée.

Propos recueillis par **Philippe Vion-Dury** / Photos : **Erwan Floc'h**

* Ouvrage paru en novembre 2016 aux éditions Rue de l'échiquier.

Comment définissez-vous l'innovation sociale ? Je pense qu'il faut repartir de la définition légale : une façon nouvelle de répondre à des besoins sociaux non satisfaits ou insatisfaits par les politiques sociales ou par le marché à un moment donné. L'économie sociale et solidaire peut être très souvent porteuse d'innovation sociale, car elle « fait autrement », par exemple sous forme de coopérative, ou sans chercher le profit.

Vous avez intitulé votre livre *La Grande Promesse*. Avez-vous un exemple particulièrement prometteur ?

Les coopératives d'activités et d'emploi (CAE). Aujourd'hui, de plus en plus d'individus se mettent à leur compte, soit parce qu'ils ne trouvent pas d'emploi salarié, soit parce qu'ils ne souhaitent pas être salariés. Mais cela crée une insécurité sociale et juridique alarmante. Depuis une quinzaine d'années, les CAE vous permettent de vous mettre à votre compte mais au sein d'une coopérative. En devenant auto-entrepreneur salarié, vous bénéficiez de la sécurité sociale, d'une trésorerie, et vous allez pouvoir développer des activités avec d'autres personnes de la coopérative... C'est très innovant et différent des sociétés de portage salarial, qui sont des sociétés capitalistes classiques.

Deux ans après la loi Hamon sur l'ESS, quel bilan faites-vous ?

Je suis globalement très positif sur cette loi. Trois points ont été nettement améliorés : premièrement, l'ESS est davantage connue ; deuxièmement, il y a plus d'outils de financement ; et, enfin, la loi crée un cadre auquel tout le monde peut se référer. Je pense que Benoît Hamon a fait du bon travail. Une loi ne suffit toutefois pas. Nous n'avons pas encore gagné la bataille des idées. Les décideurs politiques en parlent-ils ? Les économistes y croient-ils ? Pour moi, la réponse est non.

Hugues Sibille, 65 ans, est président de la Fondation Crédit coopératif, du think tank Le Labo de l'ESS et d'Avise.org, un portail de développement de l'ESS. Il a consacré sa carrière de haut fonctionnaire et sa vie à l'essor de l'économie sociale et solidaire. Outre *La Grande Promesse* qu'il vient de publier aux éditions Rue de l'échiquier, il est aussi l'auteur de *La Voie de l'innovation sociale* (Rue de l'échiquier, 2011) et, avec le concours de Tarik Ghezali, *Démocratiser l'économie* (Grasset, 2010).

Vous avancez dans votre livre que nous entrons dans une phase de « co-construction » de l'innovation sociale. Pouvez-vous expliquer ?

Longtemps, les acteurs ont chacun été dans leur couloir : l'État assurait le service public et la protection sociale, les entreprises faisaient du profit, le monde associatif créait du lien social entre les gens. On se rend compte désormais que pour traiter certains problèmes, ces acteurs n'y parviennent plus tout seuls. C'est parce que l'on va co-construire la solution que l'on va y arriver. Les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) en sont un bon exemple, comme à Romans-sur-Isère dans la Drôme où vous aviez une économie de

la chaussure très importante (durant les Trente Glorieuses) qui s'est effondrée. Il y a aujourd'hui de la co-construction, avec à la fois la collectivité locale, les entreprises d'insertion, des PME, l'université et le centre de formation qui œuvrent maintenant ensemble pour essayer de réinventer une activité de la chaussure, différente de ce qu'elle était auparavant, plus artisanale, avec davantage de design, travaillant avec des personnes en insertion et faisant appel à des retraités qui ont conservé des savoir-faire... L'innovation sociale naît souvent là où différents acteurs se mettent à travailler ensemble.

Certains s'inquiètent d'une possible marchandisation du social. Le marché et l'entreprise ont-ils leur place dans l'ESS ? Les « Social Impact Bonds » (SIB) sont-ils une solution ?

Ma position est celle de l'ouverture et de la vigilance : ouverture, car il y a des choses qu'on ne pourra plus faire comme avant, mais vigilance, parce qu'il ne faut pas être un « Bisounours ». Il faut se donner les moyens d'être vigilant, et c'est pour cela que tous les processus de citoyenneté active sont primordiaux. C'est finalement dans le citoyen que j'ai le plus confiance.



“Face à la mondialisation, la question de l'économie de proximité est fondamentale.”

VISION D'AVENIR



“Il y a des formes d'économie qui donnent beaucoup plus de pouvoir aux citoyens.”

© Erwan Ribich

Par exemple, il existe maintenant des plans d'épargne solidaire dans les entreprises. Le salarié dit : « *Je suis d'accord pour que mon plan d'épargne ne soit pas investi uniquement dans une entreprise du CAC 40, mais qu'une partie soit investie dans l'ESS.* » Il faut que l'entreprise, les syndicats et l'employé se mettent d'accord pour y parvenir. La France est très en avance en Europe sur ce sujet. Quant aux contrats à impact social, ils réunissent un opérateur social, des financements privés et la collectivité publique. L'école anglo-saxonne pense que cela peut se développer comme un marché : puisque l'on dépense beaucoup d'argent dans le secteur social, cela rapportera nécessairement à terme. Et il y a l'approche française – que je défends pour ma part – qui est de privilégier des financements solidaires, comme les fondations ou l'épargne solidaire, c'est-à-dire des personnes qui ont d'abord une motivation d'utilité sociale. Cela permet de drainer de l'argent qui va permettre cette innovation, mais je pense que, derrière, la collectivité publique ou les partenariats sont appelés à reprendre ce qui a été inventé grâce à ces contrats.

Comment faire pour changer les mentalités ? Ajouter Karl Polanyi (1) au programme de l'Éducation nationale ?

Tout à fait, il faudrait l'enseigner aux énarques pour commencer ! Une étude réalisée pour le programme « Jeun'ESS » (2) montrait que lorsque l'on parlait d'ESS à des jeunes, leur première réaction était de dire : « *Mais l'économie, ça ne va pas avec le social.* » La représentation aujourd'hui du monde économique est celle d'un

capitalisme débridé et violent. Il faut montrer que l'on peut être dans l'économie, c'est-à-dire dans l'échange et le travail, tout en défendant d'autres points de vue ; que coopérer est possible ; que l'on n'est pas forcé d'être dans un système concurrentiel. Pour cela, il faudrait changer les approches privilégiées par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, mais aussi celles soutenues par les économistes, les politiques...

Quel est le rôle du citoyen dans tout ça ? Faut-il repenser la démocratie pour repenser l'économie ?

Qui sont les mieux placés pour connaître leurs besoins ? Les citoyens. Il ne faut cependant pas faire de la démagogie. Je suis favorable à un « bottom-up », mais on a aussi besoin de dirigeants, d'un gouvernement, de représentation, de cadres législatifs. Il ne s'agit pas de tout renvoyer au citoyen. Il faut redonner le goût de la responsabilité politique et de l'intérêt général. Le citoyen doit reprendre du pouvoir sur l'économie elle-même, et il y a des formes d'économie qui aujourd'hui donnent beaucoup plus de pouvoir au citoyen.

Il y a une tension en France entre un désir nouveau de localisme et de petites structures, d'un côté, et la tradition jacobine qui raisonne avant tout en termes d'État et de nation, de l'autre. L'innovation sociale doit-elle rester locale ou « changer d'échelle » ?

Je défends le « et » plutôt que le « ou ». On est trop dans le « ou » : l'association ou l'entreprise, réparer ou transformer, le local ou le national. Je préfère les ponts que les murs. Je crois dans le local, car on a péché par excès inverse. Face à la mondialisation, la question de l'économie de proximité est fondamentale. Mais ce local doit être articulé avec du national, et continuer à défendre une dimension européenne. On ne peut que déplorer le vide européen sur cette question, alors que l'ESS pourrait être un magnifique projet.

Avec son inventivité et son hostilité face au marché, la France pourrait-elle incarner cette Grande Promesse ?

La France n'a aucun complexe à avoir. Ce pays est extrêmement innovant, actif, prend beaucoup d'initiatives sur les territoires. Il pourrait y avoir une voie française. Mais son problème aujourd'hui est de parvenir à convaincre l'Europe de ce modèle-là. Il est regrettable que les dirigeants français ne la soutiennent pas et n'osent plus parler de sens, ni porter de vision. La France peut proposer un certain nombre de choses, mais elle doit élargir le périmètre. Il n'est plus temps de dire « *on va se faire un petit système français* » ; nous avons besoin d'une aire plus large que l'espace national pour inventer cette conjugaison entre le social et l'économique. ☺

(1) Économiste d'origine hongroise connu pour son ouvrage *The great Transformation: The Political and Economic Origins of Our Time* (New York, Farrar & Rinehart, 1944), traduit en français sous le titre *La Grande Transformation* : aux origines politiques et économiques de notre temps (Paris, Gallimard, 1983). Précurseur de l'économie écologique et parfois assimilé au mouvement de la décroissance.

(2) Programme lancé en juin 2011 dans le cadre d'un partenariat public-privé réunissant l'État, la Caisse des dépôts et 6 entreprises et fondations de l'économie sociale.

L'innovation sociale, un grand flou enfin défini

Saluons la démarche de Hugues Sibille d'apporter dans ce livre concis des clés pour y voir un peu plus clair sur la controverse de l'innovation sociale. Car comme tous les concepts à la mode, cette manière revendiquée d'agir pour le bien commun souffre d'être récupérée et tordue dans tous les sens, entre le « social washing » des uns et la sous-traitance des missions de service public des autres . Fondateur de l'Avisé, ancien dirigeant du Crédit coopératif et actuel président du Labo de l'ESS, Hugues Sibille est suffisamment au carrefour des pratiques , bonnes ou mauvaises, pour tenter d'en apporter une définition et des propositions d'amélioration. Ce livre ne tranche pas le débat. Mais l' auteur prévient. Face à Uber et compagnie , l'ESS a intérêt à se mêler d'innovation sociale, sous peine d'en être dépossédé. S. G.

Cliquez sur le logo pour accéder à l'article en ligne !

mais qui pèse 10 % du PIB et 12,7 % des emplois. Au point qu'il n'est plus possible de penser le développement territorial sans compter sur le dynamisme de l'ESS. Comme le soulignent les auteurs, le défi du secteur reste désormais celui d'un véritable changement d'échelle. La créativité dont il fait preuve pourrait bien, à terme, lui permettre de gagner ce pari.

Ch. F.

Coll. Que sais-je ?, PUF, 2016, 127 p., 9 €.



INNOVATION SOCIALE : LA GRANDE PROMESSE
Inventer les mondes de demain

par Hugues Sibille

Il s'agit d'organiser et de stimuler l'innovation sociale pour inventer, ni plus ni moins, les mondes de demain, comme l'indique le sous-titre de ce petit livre. Cette innovation sociale n'est « *ni la financiarisation du social aux mains d'un capitalisme cynique, ni le couteau suisse de la révolution sociale* », mais « *une nouvelle réponse à un problème identifié depuis longtemps (dé-crochage scolaire par exemple)* » ou émergent (l'auteur cite la radicalisation). La protection sociale, à bout de souffle, ne parvient plus à suivre et l'Etat ne peut pas tout. Or, en même temps, naissent des réponses intéressantes, de taille microscopique souvent, mais qui ne demandent qu'à être mieux connues et à grandir. Tandis que les entreprises – du moins une partie d'entre elles – comprennent de plus en plus qu'elles ont une responsabilité sociale.

L'auteur sait de quoi il parle : il a été délégué interministériel à l'économie sociale et préside aujourd'hui Le labo de l'économie sociale. Son livre est bourré d'exemples de bonnes pratiques qui ne demandent qu'à être diffusées (et évaluées, souligne-t-

il) pour servir une seule finalité, le développement humain. Un livre tonique et bien écrit.

Rue de l'échiquier, 2016, 160 p.,



LE FASCISME
par Benito Mussolini

Le réalisateur et Gérard Mordillat donne à lire ce texte par Mussolini en 1932 à expliquer ce que sont les principes fondamentaux du fascisme. Il se présente comme une éthique politique antini droite ni gauche. Le livre est contre le libéralisme économique et préfère « *le réel* » au « *fantôme* » de la théorie libérale. Il est si contre le socialisme, les classes sociales et la seule réalité, celle de l'Etat est également antitique, fausse égalité qui fait croire que le peuple n'a pas de responsabilité. Un Etat centralisé et autoritaire représente la meilleure solution. L'Etat affirme le Duce. « *Lutte contre le fascisme, redéfinir le rôle de l'Etat démocratique au service des populations* », conclut Marchal et Gérard Mordillat dans une postface. Rue de l'échiquier, 2016, 104 p., 12 €.



HISTOIRE MONDIALE DE LA GUERRE ÉCONOMIQUE
par Ali Laïdi

Ali Laïdi est à la fois économiste et journaliste, ce qui donne un ouvrage intéressant et agréable à lire. Il prend par exemple le cas de la Chine, chacun raconte son histoire ou grandes histoires de guerre en temps de paix. La préhistoire à



INNOVATION SOCIALE : LA GRANDE PROMESSE
Inventer les mondes de demain

par Hugues Sibille

Il s'agit d'organiser et de stimuler l'innovation sociale pour inventer, ni plus ni moins, les mondes de demain, comme l'indique le sous-titre de ce petit livre. Cette innovation sociale n'est « *ni la financiarisation du social aux mains d'un capitalisme cynique, ni le couteau suisse de la révolution sociale* », mais « *une nouvelle réponse à un problème identifié depuis longtemps (dé-crochage scolaire par exemple)* » ou émergent (l'auteur cite la radicalisation). La protection sociale, à bout de souffle, ne parvient plus à suivre et l'Etat ne peut pas tout. Or, en même temps, naissent des réponses intéressantes, de taille microscopique souvent, mais qui ne demandent qu'à être mieux connues et à grandir. Tandis que les entreprises – du moins une partie d'entre elles – comprennent de plus en plus qu'elles ont une responsabilité sociale.

L'auteur sait de quoi il parle : il a été délégué interministériel à l'économie sociale et préside aujourd'hui Le labo de l'économie sociale. Son livre est bourré d'exemples de bonnes pratiques qui ne demandent qu'à être diffusées (et évaluées, souligne-t-il) pour servir une seule et même finalité, le développement humain. Un livre tonique, court et bien écrit.

D. Cl.

Rue de l'échiquier, 2016, 160 p., 10 €.

VOUES



ariés), est ainsi retracé et leurs témoignages. Denis Clerc et Phimeaux pour *Alternatives économiques*, mais aussi l'ancien dirigeant venu du protestantisme, Georges Jacques Landriot, qui a été à la tête de la déjeuner – devenu le Groupe Up –, Daniel Landriot dirigea L'avenir économique (AEL), et bien

ts évoquent moins d'activités que les réussites on en retiendra essentiellement deux choses. Une, face aux obstacles, la mobilisation des salariés a souvent permis de franchir les étapes, ce qui a largement permis l'épanouissement de vie des entreprises ou reprises en France. Ensuite, que les dirigeants ont souvent de nouvelles formes d'ascension : dans les entreprises la majorité était de salariés, ouvriers ou artisans intermédiaires, que le coopératif a permis de durer jusqu'au sommet.

Daniel Cardot

ins, 2016, 318 p., 20 €.

XAVIER NIEL

La voie du pirate

par Solveig Godeluck et Emmanuel Paquette

uête est sérieuse et une masse d'informations originales et patron français connu. Xavier Niel est connu comme un pirate des réseaux ayant débuté sans le minitel érotique des billets prove-sex-shops, ce qui lui a valu en peu de temps une condamnation. Il est décrit comme